

## **Annexe 1 : compléments d'information sur le déroulement des faits.**

### **Qualité du demandeur :**

L'association Gard Nature a été créée en 2003 dans le but d'oeuvrer, à l'échelle du département du Gard, à l'étude de la nature et la sensibilisation de ses concitoyens de tous âges. En 2006 Gard Nature ouvre un site Internet, l'Observatoire du Patrimoine Naturel du Gard, qui a pour objet la collecte et la diffusion des informations naturalistes. Projet collaboratif (plusieurs structures, privées ou publiques, y participent techniquement, financièrement ou par des échanges d'informations naturalistes) et participatif : plusieurs centaines d'observateurs ajoutent régulièrement lors observations, permettant de bénéficier aujourd'hui d'un fond de plus de 170 000 observations de faune et de flore.

Ces informations, accessibles à tous, visent notamment à informer :

- les collectivités et les services de l'Etat, demandeur d'informations sur la qualité environnementale des territoires sur lesquelles ils agissent,
- les porteurs de projet, privés ou publics, et les bureaux d'études qui les accompagnent dans leurs démarches, de la présence d'espèces protégées à prendre en considération dans le montage de projet,
- les citoyens soucieux de vérifier que les-dits enjeux sont bien pris en compte.

L'envie qui nous anime est bien de jouer un rôle positif et concret dans les réflexions menées en amont des projets.

### **Contexte de la dégradation faisant l'objet de la présente plainte :**

Le 25 avril 2013, Gard Nature apportait sa contribution à l'enquête publique concernant l'aménagement de la Zone d'Aménagement Différé dites les Hauts de Saint-Hilaire. Ce document, accolé au cahier de recueil des avis du public, est diffusé sur le site Internet de l'association le 29 avril 2013 (site [gard-nature.com](http://gard-nature.com) à la rubrique courriers), est accompagné par une présentation de la Diane, papillon à enjeu patrimonial fort (cf. annexe 2). Nous précisons notamment les quelques points d'observation occasionnelle (nous n'avons pas mené à proprement une étude qui aurait dû être faite dans le cadre de l'étude d'impact accompagnant le projet) et faisons apparaître, clairement, l'existence d'un réseau de prairies humides. Rappelons que ces habitats ont été omis dans le rendu de l'étude d'impact accompagnant le dossier d'enquête publique. Enfin, nous accompagnons ce document d'une liste des espèces végétales trouvées au hasard de nos visites du site.

Ce document était aussi envoyé en copie, pour information, à :

- Monsieur le Maire de Saint-Hilaire-de-Brethmas, commune concernée par le projet et la prairie humide,
- Monsieur le Maire de Méjannes-les-Alès, commune limitrophe,
- Monsieur le Président de l'agglomération du Gand Alès, porteur du projet,
- Monsieur le Préfet du Gard,
- la Commission Européenne, eu égard à l'enjeu européen de la Diane.

L'information naturaliste fût envoyée au Conservatoire Botanique National Méditerranéen de Porquerolles comme contribution à la connaissance botanique départementale.

**Nous insistons sur le fait que notre contribution n'apporte aucun positionnement sur le fond du projet de ZAD : il vient simplement compléter les documents de l'étude d'impact défailante et apporter des éléments concrets de présence d'un espace fragile et à préserver (réglementairement), couvrant environ 5 hectares (en regard des 359 hectares couverts par la zone d'étude de la ZAD).**

Nous recevions par la suite un courrier d'Alès Agglomération en date du 3 mai 2013, attestant de la bonne réception de notre contribution (cf. annexe 3).

Puis un courrier de la Commission Européenne en date du 16 mai 2013, attestant aussi de la réception de l'information (cf. annexe 4).

S'agissant d'informations relatives à un projet public et des enjeux publics, ces deux courriers sont disponibles sur le site Internet de l'association : [gard-nature.com](http://gard-nature.com), à la rubrique courrier, depuis le 23 mai 2013.

Le 10 juin 2013, nous diffusons notre document présentant le comptage des orchidées et relatant cette découverte de la station d'Orchis occitan la plus importante du Gard (nous avons fait à ce moment-là une synthèse des connaissances à l'échelle départementale, incluse dans le document) (cf. annexe 5). Ce document a été mis en ligne (donc librement téléchargeable) sur le site Internet de l'Observatoire du Patrimoine Naturel du Gard ([naturedugard.org](http://naturedugard.org) à la rubrique publications) et envoyé par mail :

- aux services de l'Etat (correspondants de la DREAL-Languedoc-Roussillon, de la DDTM du Gard, ONCFS, ONEMA),
- au Conseil Général du Gard,
- au Conservatoire Botanique National Méditerranéen de Porquerolles.

D'autres visites permirent de compléter les inventaires.

**Notre mission d'information nous semblait devoir s'arrêter là : nous pensions que les services adéquats, instruisant notamment le dossier de la ZAD, mettraient en oeuvre les mesures nécessaires à la préservation de ce site. Nous ne nous attendions pas à trouver le site fortement dégradé par un labour début décembre 2013, ni à devoir écrire ce courrier que vous avez aujourd'hui sous les yeux.**

L'association Gard Nature, par la présente, souhaite porter cette affaire à la connaissance des services juridiques du fait de la constatation d'une dégradation importante d'un espace abritant plusieurs espèces protégées dont une population importante de Diane *Zerynthia polyxena* et la station la plus importante en France et dans le monde de l'Orchis occitan *Dactylorhiza occitanica*.

L'association Gard Nature ne se porte pas partie civile dans cette affaire : les dégâts commis le sont à l'encontre d'une collectivité publique et d'un patrimoine naturel commun. Nous invitons par ailleurs l'agglomération du Grand Alès à porter plainte de son côté pour ces faits de vandalisme commis sur sa propriété (cf. annexe 6). Dans ce courrier nous proposons d'apporter notre contribution pour la réhabilitation rapide des lieux.

#### **Compléments d'information à propos des espèces sus-visées et leurs enjeux de préservation :**

Nous souhaitons insister particulièrement sur le cas de la Diane et de l'Orchis occitan.

La Diane est un papillon méditerranéen encore relativement répandu dans son aire de distribution. Néanmoins les populations sont souvent faibles (quelques individus ou quelques dizaines). Aucun comptage n'a été effectué sur ce site mais l'étendue remarquable de sa plante hôte, l'Aristolochie à feuilles rondes *Aristolochia rotunda*, sur plus de deux hectares, permet d'estimer un potentiel tout à fait remarquable au niveau national. **Notons que l'Aristolochie, plante à racine tubérisée, est extrêmement sensible au retournement des sols** qui est l'une des menaces principales pour la préservation de l'espèce (et du papillon).

Un comptage des orchidées a été réalisé le 29 mai 2013, par 10 observateurs (de Gard Nature, de la Société Française d'Orchidophilie – Languedoc, de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage), a permis de donner un résultat sans équivoque : **276 pieds d'Orchis occitan, ce qui en fait la station la plus importante connue à ce jour en France et dans le monde.** Cette espèce est en effet endémique de la zone méditerranéenne française.

#### **Constat officiel :**

Un agent assermenté de l'ONCFS, présent lors du comptage des orchidées le 29 mai 2013, pourra attester :

- de la présence d'une prairie humide, abritant des espèces protégées (Diane et Orchis occitan notamment),
- que cette prairie humide présentait alors, un très bon état de conservation (plus de 5 000 pieds d'Orchis à fleurs lâches *Anacamptis laxiflora*, plusieurs centaines de pieds de Narcisse des poètes *Narcissus poeticus*, et de nombreuses autres espèces de plantes à bulbes dont la présence démontre que cette prairie n'avait pas été retournée depuis plusieurs années au minimum.

Un agent assermenté de l'ONCFS pourra attester aussi que, lors de son passage sur le site début décembre 2013, la totalité des trois parcelles cadastrales 105, 111 et 114 a été labourée (restent quelques arbres dont les racines de grand diamètre, emportées pas la charrue, apportent un témoignage supplémentaire de l'ancienneté du site).